

« Un CST entièrement consacré aux réorganisations du mandat 2026-2032 : SUD prend acte, mais exige des moyens, de la reconnaissance et des bilans ! »

**POUR AVIS** DIRECTION GÉNÉRALE · MANDAT 2026-2032

**ÉVOLUTION D'ORGANISATION : LA VILLE PASSE DE 3 À 4 SECTEURS**

**LE PROJET DE LA VILLE**

La Ville réorganise son administration pour accompagner le nouveau mandat autour de 3 priorités politiques : écologie, démocratie et solidarité. L'organisation passe de 3 à 4 secteurs de direction générale, avec la création d'un poste de DGA, afin de mieux piloter l'action publique, soutenir les agents et renforcer la transversalité.

**POSITION SUD**

Si le syndicat SUD ne conteste pas le projet de la Ville de réorganiser son administration, il regrette la création prioritaire d'un poste supplémentaire de DGA, alors que de nombreux services sont déjà en tension et auraient besoin d'être renforcés en effectifs, en moyens et en reconnaissance.

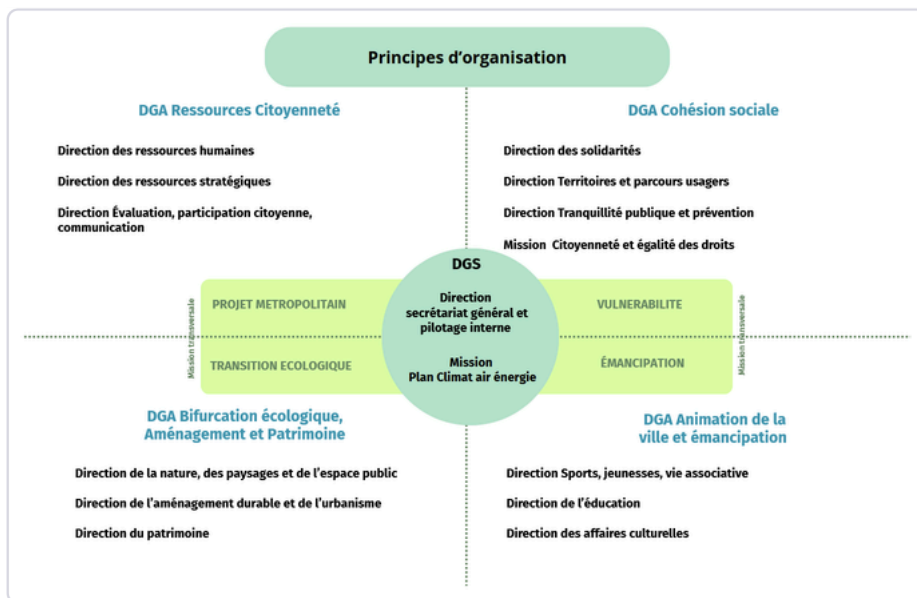
SUD trouve étrange qu'il n'y ait eu un jury que pour un seul poste de DGA alors qu'il y en avait 2 à pourvoir.

**UN CHOIX QUI INTERROGE**

La création d'un poste de DGA représente un coût annuel significatif pour la collectivité : rémunération, régime indemnitaire, éventuel véhicule de service... Ce choix interroge d'autant plus dans un contexte où les agent·es subissent une perte de pouvoir d'achat importante: gel du point d'indice, augmentation du coût de la vie et de l'essence.

**CE QUE SUD AURAIT PRÉFÉRÉ**

Une revalorisation du régime indemnitaire pour les agent·es. L'augmentation des chèques déjeuner en les passant de 9€ à 11,10€ à l'instar de ce qui existe à Nantes Métropole. Métropole.



La nouvelle organisation en 4 secteurs de direction générale

Vote : ○ SUD — Abstention    ✓ CFDT — Pour    ✓ CGT — Pour

**POUR AVIS**

**DSGO — DIRECTION DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET PILOTAGE INTERNE**

**DSGO : AJUSTEMENT D'ORGANISATION**

La direction devient Direction du secrétariat général et pilotage Interne. Le service évaluation et contrôle de gestion devient service contrôle de gestion et management des risques. Création de deux pôles au service juridique (Juridique - élections et assurances / Juridique - assemblées) et de 2 unités de secrétariat (DGS et élus).

Vote pour : ✓ SUD    ✓ CFDT    ✓ CGT

SUD prend acte de la volonté de rendre l'organisation plus lisible et de mieux répartir la charge managériale.

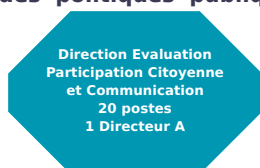
Toutefois, cette réorganisation confirme surtout que plusieurs services fonctionnent déjà avec une charge importante et des responsabilités insuffisamment reconnues.



## POUR AVIS CRÉATION DE DIRECTION

### CRÉATION DE LA DIRECTION ÉVALUATION, PARTICIPATION CITOYENNE ET COMMUNICATION

La Ville crée une nouvelle direction (DEP2C), pour regrouper la **communication, l'évaluation des politiques publiques et la participation citoyenne.**



Vote pour :  SUD  CFDT  CGT

**pas de pôle gestion administrative et financière ?**

SUD prend acte de cette création. Nous comprenons l'objectif affiché de renforcer la démocratie locale, l'évaluation des politiques publiques et la lisibilité de la communication institutionnelle.

## POUR AVIS DRH — RESSOURCES HUMAINES

### DRH : AJUSTEMENTS D'ORGANISATION

La Ville propose une réorganisation de la DRH pour l'adapter aux nouveaux enjeux : attractivité, prévention, qualité de vie au travail, dialogue social, masse salariale, données RH, GPEC, égalité, handicap et modernisation.

Cette réorganisation ne doit pas se traduire **par une simple redistribution de la charge de travail entre services**, ni par une augmentation des responsabilités **sans moyens humains supplémentaires** et sans reconnaissance indemnitaire.

Vote pour :  SUD  CFDT  CGT

#### UNE AVANCÉE SALUÉE PAR SUD

Le rattachement du **dialogue social** au service relations sociales, prévention et santé au travail (PST) constituera une **avancée significative** : **un dialogue social plus lisible, plus réactif, davantage connecté aux réalités vécues dans les services.**

## POUR AVIS DRS — SERVICE FINANCES · COMMANDE PUBLIQUE

### DRS : AJUSTEMENT D'ORGANISATION

Évolution du service finances face à la complexification des missions : qualité comptable, risques de fraude, budget climat, suivi des recettes, pilotage financier. Création d'un poste de chargé d'appui à la stratégie financière et reconnaissance du niveau d'expertise 2 pour les gestionnaires comptables. Le service commande publique devient **service commande publique et achats durables.**

Vote pour :  SUD  CFDT  CGT

Nous accueillons favorablement la création du poste d'appui et la reconnaissance du niveau d'expertise 2.

Ces avancées devront toutefois se traduire par **un réel allègement de la charge de travail, avec l'apport de formations adaptées et une reconnaissance concrète du travail effectué.**

« Sur chacun de ces dossiers, SUD a demandé qu'un **bilan soit présenté en CST en fin d'année.** On fait confiance, puis après on vérifie ! »



## PATRIMOINE : AJUSTEMENTS D'ORGANISATION

### LES PRINCIPALES ÉVOLUTIONS

Regroupement de pôles (patrimoine bâti, travaux, maintenance), renforcement du suivi énergétique, réorganisation de la régie bâtiment, transfert du câblage informatique avec création d'un poste d'électricien, création d'un pôle sécurité des bâtiments / télésurveillance, transformation du pôle administratif et financier en service, service événementiel temporaire.

Nous relevons positivement les créations de postes et la volonté de mieux structurer la maintenance, la sécurité des bâtiments, l'énergie et le suivi du patrimoine bâti. **Le syndicat SUD se félicite de la création de postes de chargé-es de coordination dans chaque unité de régie.**

#### RÉGIME INDEMNITAIRE DES COORDINATEUR·RICES

Nous regrettons que notre demande de revalorisation du régime indemnitaire des chargé-es de coordination, portée en 2025, n'ait pas été suivie par l'ensemble des organisations syndicales. Il est regrettable que ces agent-es aient été exclu-es de l'augmentation du régime indemnitaire fonctionnel, alors même que leurs responsabilités se renforcent.

Vote :  SUD — Pour  CFDT — Pour  CGT — Contre

#### ⚠ SUPPRESSION DE L'UNITÉ PEINTURE

Nous sommes **opposés à l'externalisation progressive** de missions qui relèvent du service public et des compétences internes de la collectivité. Même si une partie importante des travaux de peinture est déjà confiée à des entreprises, la suppression de l'unité pose question. **SUD restera vigilant sur les transferts de missions et la création temporaire du service événementiel.**

#### ⚠ ALERTE SUD — MAINTENANCE LOGISTIQUE

SUD rappelle l'alerte transmise à l'élue au Personnel concernant le service Maintenance Logistique, dans un contexte plus large de **souffrance au travail** déjà signalé à plusieurs reprises. Cette situation ne peut être considérée comme isolée : elle appelle une prise en compte **sérieuse, rapide et concrète** de la collectivité.

## POUR AVIS DCU → DIRECTION TERRITOIRES ET PARCOURS USAGERS

### DCU : « FAIRE, DÉFAIRE ET REDÉFAIRE ! »

La Direction Citoyenneté et Usagers devient Direction Territoires et parcours usagers, repositionnée dans le secteur Cohésion sociale : intégration des démarches administratives et du CSC Grand B, transfert de la vie associative, service Proximité et dynamiques locales, suppression du poste de responsable d'unité du pôle courrier au départ en retraite.

**Nous relevons quand même la volonté de renforcer la cohérence** entre démarches administratives, accueil, médiation numérique, parcours usagers et animation territoriale. **Cette articulation peut permettre une meilleure lisibilité pour les habitant-es comme pour les agent-es.**

Vote pour :  SUD  CFDT  CGT

## POUR AVIS DPR → DIRECTION TRANQUILLITÉ PUBLIQUE ET PRÉVENTION

### DPR : AJUSTEMENTS D'ORGANISATION

Transfert des démarches administratives vers la DCU, recentrage sur la tranquillité publique, la prévention de la délinquance et la gestion des risques, transfert de la télésurveillance vers le Patrimoine, poste de chef de projet risques et gestion de crise.

SUD veillera à la cohérence des transferts de missions, ces évolutions ne **doivent pas entraîner de perte de repères, de surcharge ou de dilution des responsabilités** pour les agent-es concernés.

#### SUD DEMANDE POUR TOUTES LES DIRECTIONS

- des fiches de poste actualisées
- des informations claires pour les agent-es
- Un nouveau passage en CST si l'organisation évolue cours du mandat

Vote pour :  SUD  CFDT  CGT

**SUD** c'est  
**SOLIDAIRES**  
Unitaires & Démocratiques

Union  
syndicale  
**Solidaires**

## SPORTS ET JEUNESSES : ALERTE SUR LES PISCINES !

Transfert de la fonction employeur des 3 CSC vers les ASEC au 1er septembre 2026 (à terme, suppression de 21 postes municipaux), transfert du CSC Grand B, création d'un 2e poste de gestionnaire de salles, transformation de l'unité gestion de salles en pôle (responsable catégorie B).

Nous relevons positivement la création du deuxième poste de gestionnaire de salles et la reconnaissance du niveau de responsabilité du futur responsable de pôle.

### MAÎTRES-NAGEURS : LA SÉCURITÉ D'ABORD

Les maîtres-nageurs **ne peuvent assurer seuls** la surveillance des bassins, la gestion des incivilités et la sécurisation des vestiaires. **Leur mission première reste la prévention des noyades.**

### ⚠ ALERTE SUD — PISCINES MUNICIPALES

SUD a envoyé récemment un courrier à l'élue au Personnel pour alerter sur la persistance de conditions de travail très inquiétantes. **Malgré 2 audits, la situation ne s'est pas arrangée !** Les difficultés constatées traduisent une dégradation des conditions de travail, avec des impacts sur la **santé des agent-es, la sécurité des usagers** et le fonctionnement du service. SUD alerte aussi sur l'absence de comptage fiable des usagers, le respect de la FMI, la qualité de l'air, les **taux de chloramines** et certaines situations préoccupantes de sécurité. Les nombreux départs et le malaise persistant imposent une **remise en question de l'organisation du service et du management.** Cette souffrance concerne aussi la cellule administrative des sports : la collectivité, tenue à une obligation de prévention, doit agir rapidement.

Vote :  SUD — Pour  CFDT — Pour  CGT — Contre

### POUR AVIS · DAC — MAISON DES ARTS

#### Évolution de l'offre musicale

Intégration des musiques actuelles (rap, pop, MAO, pratiques vocales) au 1er septembre 2026, à effectif constant. SUD sera vigilant à ce que cela ne se traduise pas par une **surcharge pour les enseignant-es**, une **dégradation de certaines disciplines** ou une **mise en concurrence** des enseignements.

SUD — Abstention  CFDT  CGT

### POUR AVIS · DRH

#### Suppressions de postes

La Ville propose la suppression de 16 postes (14 permanents, 2 non permanents), présentée comme des ajustements techniques liés aux nouvelles organisations. **SUD prend note que ces suppressions ne constituent pas des suppressions sèches**, dans la mesure où elles s'accompagnent de créations de postes.

SUD — Pour  CFDT — Pour  CGT — Pour

### POUR AVIS DRH — DISPOSITIF DE SIGNALLEMENT (CDG 44 · QUALISOCIAL)

## DISPOSITIF DE SIGNALLEMENT : OUI, MAIS LA VILLE RESTE RESPONSABLE !

La Ville et le CCAS adhèrent au **dispositif de signalement du Centre de gestion de Loire-Atlantique** (violence, discrimination, harcèlement moral ou sexuel, agissements sexistes, menaces). Objectif : davantage de **neutralité, d'indépendance et d'anonymat** au départ du signalement. Dispositif confié à QUALISOCIAL jusqu'en 2027, renouvelable jusqu'en 2029.

Nous considérons positivement ce recueil extérieur des signalements. Pour autant, **ce dispositif ne doit pas conduire la collectivité à se décharger de ses responsabilités d'employeur** : prévention, protection des agent-es, traitement des situations signalées.

#### CE QUE SUD DEMANDE

- Une **information claire diffusée aux agent-es** : existence du dispositif, saisine, garanties de confidentialité, suites données
- Un **bilan anonymisé régulier** en CST et en F3SCT : utilisation, délais de traitement, mesures de protection, prévention
- Que les élu-es de la Ville aient connaissance, **dans un cadre sécurisé et confidentiel**, des enquêtes administratives et des témoignages

Vote pour :  SUD  CFDT  CGT

### ⚠ UNE REVENDEICATION PORTÉE DEPUIS DES ANNÉES

Il y a 3 mois, SUD a diffusé un tract aux agent-es sur le **harcèlement sexuel**. À plusieurs reprises, nous avons alerté la DRH et la direction générale sur des situations graves, corroborées par des témoignages précis d'agent-es victimes.

Pourtant, ces alertes ont trop souvent été **minimisées**, laissant des agent-es sans protection suffisante face à des comportements inacceptables. Cette situation nous interroge sur le traitement des enquêtes administratives menées dans ce cadre.

« Personne ne doit être protégé face à de tels agissements, quel que soit son statut : représentant-e du personnel, élu-e de la collectivité, agent-e, encadrant-e.

**L'impunité n'a pas sa place dans notre collectivité. »**

